

L'ABEILLE.

PARIS, 10 MARS 1830.

EXTERIEUR.

Paris, 17 Janvier.
LES HEROS DE LA QUOTIDIENNE.
Pour juger des principes et des intentions d'un parti, il faut savoir quels sont les hommes qu'il a pour chefs...

Si vous demandez à un honnête homme anglais, allemand, russe, italien, belge, français, quelle mesure il est équitable et prudent de prendre à l'égard d'un jeune monarque, qui, dans un âge où Néron possédait encore des vertus, avait trempé ses mains dans le sang de l'ami de son père...

A-t-on vu, vous avez dit la Quotidienne, l'organe. M. Achille de Jouffroy vous répondra, qu'il faut faire de ce monarque un roi, et qui plus est, un roi légitime; que la politique a ses exigences; qu'il s'agit de décider si un roi de fait devient un roi de droit...

Les raisons que donne M. le président du conseil pour justifier la présence qu'il accorde aux soldats égyptiens sur les soldats français pour l'expédition d'Alger, sont dignes de cette injustifiable préférence. Notre marine, dit-on, a besoin de six mois pour faire les préparatifs nécessaires à un succès de l'expédition.

Que si cette doctrine de casuistes politiques vous cause quelque émotion, il vous dira qu'un roi qui veut aussi régner du vivant de son père et qui eut le bonheur d'y parvenir, a reconnu don Miguel, qu'il a été reconnu par le gouvernement d'un autre pays, dans lequel, à la vérité, il n'y a ni nobles, ni roi; que si du haut de la chaire pontificale, le pape n'a pas encore proclamé la légitimité de don Miguel, cette proclamation ne se fera pas longtemps attendre; car de sa non-représentation à Lisbonne le chef de la chrétienté.

FEUILLETON.
L'ORDRE DE LA ROSE.
L'empereur des Indes vient de créer un ordre de la Rose. Qu'est-ce que cet ordre? Est-ce une affaire de galanterie inventée par le maître pour plaire aux dames brésiliennes? La décoration va-t-elle orner le sein des beautés portugaises sur lesquelles l'auguste souverain aura jeté un regard de bienveillance? Point. C'est à la bonhomie des généraux, des marins, des hommes de cœur que sera attachée la Rose. Au moins, si on ne la donnait qu'aux jeunes gens! mais des vieillards l'obtiennent. Une rose à un vieillard? Et pourquoi pas? Ne voyez-vous pas donner les insignes de l'honneur à des gens qui ont déserté, et la croix de mérite à des hommes qui n'ont d'autre mérite que celui d'une certaine habileté d'intrigue? L'anomalie est-elle plus grande?

Des publicistes, qui n'ont rien de commun avec nos casuistes politiques, ont examiné la question de savoir si, pour le pouvoir, il vaut mieux se faire craindre que se faire aimer, ou, en d'autres termes, si mieux vaut être violent que juste; mais Machiavel lui-même déclare que la plus coupable impudence est de conseiller des mesures pour la seule privité au profit de la République.

Paris, 10 Janvier.
Il semble que le gouvernement lui-même sente le besoin de mettre un terme à la guerre que, depuis trois ans, la France fait, ou plutôt entretient avec un étranger presque barbare contre un forban d'Afrique qui ne peut opposer à notre marine que deux frégates, quatre corvettes et quelques corsaires, la plupart désarmés.

Deux projets ont été proposés: L'un, militaire, raisonnable et de facile exécution, consiste à transporter sur le rivage d'Alger une armée de 25,000 hommes munis d'artillerie nécessaire pour écraser sous une grêle de boulets et de bombes, le nid de corsaires de fond de quel le don Miguel africain nargue insolamment la puissance française.

Une lettre de Lisbonne annonce que la reine mère continue à éprouver une grande amélioration dans l'état de sa santé; l'état du Portugal empire.

Un grand nombre d'électeurs du 8me District soutiennent Mr. A. W. Prouer à la prochaine élection d'Aiderman pour ce District.

THEATRE D'ORLEANS.
Judi, 11 Mars 1830.
La 3e représentation des TROIS QUARTIERS, Comédie en 3 actes - Suivi de Ma Tante Aurore, ou Le Roman Impromptu. Opéra en 2 actes.

Salle d'Orléans.
Bal de la St. Joseph.
L'ADMINISTRATION des bals de la Salle d'Orléans a l'honneur d'informer les Dames qui ont reçu dans le courant du Carnaval des billets d'invitation, qu'il y aura dans la dite salle, le jour de St. Joseph, 19 Mars, un GRAND BAL Paré et Masqué.

Curiosités à Vendre.
Plusieurs objets de la plus grande curiosité, arrivés de France, et propres à être donnés comme spectacle. S'adresser à A. Renou, rue Bourbon, No. 173, de sept à onze heures du matin. 10 mars

Un prince institua l'ordre de la Jaille.

CONFLAGRATION DE MOSCOU, ET CHIRIANS AUTOMATES.
Les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans et le public en général sont respectueusement invités pour peu de semaines, le Mercredi, Jeudi et Dimanche soir, en leur offrir en divertissement, au Théâtre St. Philippe, d'ingénieux et intéressants automates et le sublime tableau de la conflagration de Moscou.

Changeement de Domicile.
Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Comé, entre St. Anne et Dumaine, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés. J. BRUNET.